

Les aménagements programmés à l'horizon 2010



Requalification de la voirie
et création de nouvelles liaisons nord/sud

- 2005-2007
- 2008-2010

Aménagement de cheminements piétons

- De la route de la Chapelle vers le centre socioculturel et le groupe scolaire F. Dolto.
- Du centre socioculturel vers la station tramway et le parc de l'Amande.

Les nouveaux cheminements piétons seront reliés au schéma des liaisons douces réalisé sur l'ensemble du quartier nord.

Dynamiser et rendre attractif le quartier

- Construction d'une salle festive.
- Équipement ACMNN

En renforçant les activités économiques

- Création d'une cour artisanale regroupant une dizaine d'artisans.

Requalifier les espaces verts

- Création de 30 parcelles dans la continuité des jardins familiaux des Églantiers.
- Mise en valeur et aménagement du petit bois.



Localisation des immeubles

- a Brest et Camaret – Nantes Habitat
- b Concarneau – Nantes Habitat
- c Route de la Chapelle – Nantes Habitat
- Les Bruyères

Améliorer l'habitat

- Logements réhabilités en 2005.
- Réhabilitation et requalification de 183 logements à partir de 2006.
- Déconstruction – démolition de 76 pavillons à partir de 2008.
- Programme à l'étude.

Diversifier l'offre de logements pour favoriser le parcours résidentiel

- Construction de 200 logements :
 - 100 logements collectifs route de la Chapelle.
 - 100 logements collectifs et individuels sur le site des Bruyères.

Mieux circuler à l'intérieur du secteur et vers le grand quartier

- Création de nouveaux accès :
 - Avenue du Bout des Landes.
 - Boulevard René Cassin.
- Ouverture des rues en impasse :
 - Rues de Douarnenez et de Concarneau.

Qu'est-ce que la requalification ?



La **requalification** consiste à rénover les façades et l'intérieur des logements (sanitaires, électricités, sols, cloisons, menuiseries). Les parties communes (cages d'escaliers, caves et halls d'entrées) sont également rénovées. Les pieds d'immeubles sont réaménagés : plantations, clôtures, éclairage et signalétique.

Construction

200 nouveaux logements

2007-2008

- Construction de 100 nouveaux logements collectifs route de la Chapelle :
 - 25 locatifs sociaux
 - 75 logements en accession à la propriété

2008-2010

- Construction de 100 nouveaux logements sur le site des Bruyères :
 - Logements collectifs et logements individuels

Comment se passe la démolition des pavillons ?



- Phase 1 : déconstruction des pavillons / tri des matériaux
- Phase 2 : abattage des murs
- Phase 3 : nettoyage du terrain et enlèvement des gravats
- Phase 4 : concassage et recyclage des gravats

Déconstruction-démolition

76 logements à partir de 2008

- Pavillons des Bruyères
 - 1 au 21 et 33 au 43 rue de Guilvinec
 - 1 au 19 et 2 au 14 rue de Morgat
 - 25 au 55 rue de Brest
 - 23 au 31 rue de Guilvinec
 - 12 au 52 rue de Brest

Zoom

La requalification de Concarneau s'achève

● ● ● Une nouvelle étape dans le renouvellement urbain du quartier

Engagée en 2003, cette opération d'amélioration de l'habitat a permis la réhabilitation de 114 logements et la création de 5 grands logements.

La plupart des logements en rez-de-chaussée sont à présent dotés de terrasses.

L'intérieur des appartements, les parties communes, les façades sont rénovés afin de proposer plus de confort aux locataires. De nouveaux T5 ont par ailleurs été créés pour augmenter l'offre de grands logements sur le quartier.



La requalification de Concarneau s'achèvera à la fin de l'été. Les pieds d'immeubles seront valorisés par de nouvelles plantations dans la lignée des réalisations de la route de la Chapelle.

Qu'on se le dise

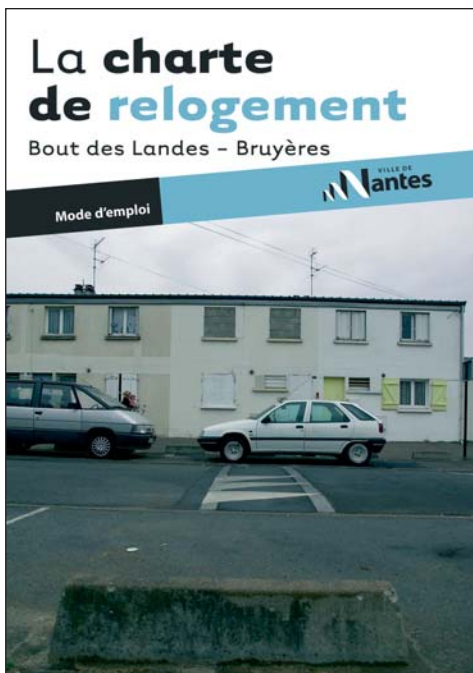
Entretiens relogements mode d'emploi

● ● Un accompagnement personnalisé

La charte de relogement a été signée le 6 juin 2005 par la Ville de Nantes, Nantes Métropole, les bailleurs sociaux et les associations de locataires.

Pour offrir les meilleures conditions de relogement aux habitants des Bruyères concernés par le relogement, Samya Arazam a été missionnée pour rencontrer les familles concernées à leur domicile et enregistrer les souhaits de chacun. Après cette première étape, le dossier est constitué et présenté aux bailleurs signataires de la charte. Des propositions de nouveaux logements sont émises, les demandes réajustées permettant ainsi de trouver les solutions les plus satisfaisantes.

La charte de relogement s'adresse aux locataires des pavillons de la rue du Guilvinec, rue de Morgat et rue de Brest. Les entretiens débiteront courant juin 2005.



Agenda

●●●●●●●●●● 20 juin 2005

Réunion publique

Présentation du projet urbain Bout-des-Landes - Bruyères.

À partir de 19h, au centre socioculturel Bout-des-Landes - Bruyères, 12 rue de Concarneau.

●●● Du 17 au 25 juin 2005

Zik & Sport à Nantes Nord

Concerts, démo, tournois sportifs, expo vidéo et de nombreuses animations musique et sport sur tout le grand quartier. Un rendez-vous incontournable.

Contact : 02 51 77 60 30



●●●●● 17 septembre 2005

Fête la rentrée !

Au programme : découverte des ateliers du centre socioculturel, jeux traditionnels et originaux, animations, spectacles. Un espace sera réservé aux tout-petits. Un bal clôturera la soirée.

Renseignement au centre socioculturel Bout-des-Landes - Bruyères, 12 rue de Concarneau - Tél. : 02 40 76 15 52

Infos pratiques

MOUS Relogement

Samya Arazam, chargée de mission relogement.

Permanence à partir de septembre à l'Équipe de Quartier, 39 route de la Chapelle, 2^e étage. Le jeudi de 10h30 à 12h. Tél. : 06 80 36 42 06

NANTES HABITAT - agence J. Cartier

Christine Trichet
7 rue Jacques-Cartier - Nantes.
Tél. : 02 51 77 11 77

ÉQUIPE DE QUARTIER

Laurence Esnault, chargée de quartier.
Mairie annexe, 39 route de la Chapelle-sur-Erdre 44300 Nantes.
Tél. : 02 51 77 60 30

Journal de projet - Bout-des-Landes - Bruyères - N°1 - Juin 2005.
Directeur de la publication : Jean-Marc Ayrault
Réalisation : Urbana / Direction de la communication - Ville de Nantes
Conception : Double Mixte - Crédits photos : R. Routier & S. Ménoret/Ville de Nantes - Nantes Habitat (2005).